

Congrès international des terroirs viticoles à Changins

Le VII^e Congrès international des terroirs viticoles se tiendra à Changins du 20 au 23 mai 2008 (voir le programme ci-contre). Il réunira des techniciens et scientifiques du monde entier. Plus de 150 participants sont attendus.

Face à l'ouverture généralisée du marché des vins, la plupart des régions viticoles cherchent à valoriser leur production en se distinguant des autres. La mise en valeur des terroirs et des paysages est un moyen fort pour exprimer l'originalité d'une région et de ses vins. Cette pratique a été largement utilisée par le passé et fait aujourd'hui encore la force de certaines appellations d'origine. Elle a permis de donner naissance à des crus prestigieux, mondialement connus. Des associations «sol-climat-cépages» se sont affirmées avec le temps. Le nom de terroir ou l'appellation l'emporte, dans ce cas, sur celui de la variété. L'étude des terroirs intéresse aujourd'hui de nombreux vignobles, dans l'Ancien comme dans le Nouveau-Monde.

L'analyse de la valeur des différents terroirs est toutefois extrêmement complexe, les facteurs naturels susceptibles d'influencer la qualité et la typicité des vins étant très nombreux. Un paramètre pris isolément ne suffit pas à caractériser un terroir. Plusieurs facteurs liés au sol, au climat et à la topographie doivent être intégrés. Le terroir ne représente que le point de départ de l'originalité d'un produit. Son intérêt ne se révèle qu'à travers un cépage et un savoir-faire humain.

Le congrès abordera ces différents aspects au cours des diverses sessions. En plus des relations sol-climat-terroir, les interactions avec le cépage et les pratiques viticoles feront également l'objet de communications. Une partie des présentations sera consacrée aux méthodologies et aux outils de zonage, ainsi qu'à l'influence des techniques œnologiques sur l'expression du terroir.

Depuis quelque temps, un élément à caractère émotionnel et esthétique s'intègre progressive-

ment à la notion de terroir: le paysage. La filière vitivinicole prend conscience des valeurs paysagères et des images affectives qui lui sont liées. Le consommateur ne s'intéresse pas seulement au vin comme produit issu d'un sol, d'un climat et d'un cépage, mais aussi à l'ensemble du contexte paysager dans lequel il est élaboré. De nombreux vignobles du monde, en particulier ceux situés en coteaux ou en terrasses, composent souvent des paysages exceptionnels. L'Unesco a été sensible à ces valeurs et a inscrit certains de ces vignobles remarquables au patrimoine de l'humanité, l'inscription la plus récente étant celle du vignoble de Lavaux en 2007. Une valeur universelle est attribuée à un paysage qui constitue un exemple d'occupation du territoire ou de construction représentatif d'une culture au cours d'une période de l'histoire humaine. L'Unesco admet qu'un paysage peut évoluer, se transformer pour s'adapter aux nouvelles techniques et remplir un rôle économique actif tout en lui assurant un degré de préservation élevé.

La dernière journée du congrès traitera précisément de l'évaluation et de la protection des paysages. Le rôle du paysage dans la communication et la valorisation des produits sera également discuté.

Les participants au congrès auront la possibilité, au cours des visites techniques sur le terrain, de connaître les travaux réalisés dans le vignoble suisse: zonage pédologique et climatique, classification des paysages, construction des murs et des terrasses. Les perspectives offertes par les études des terroirs sont très diverses. Elles concernent à la fois le viticulteur, l'œnologue et les responsables de la communication. La valorisation conjointe des terroirs et des paysages représente, sans aucun doute, un moyen privilégié pour personnaliser la production viticole.

François Murisier, Agroscope ACW

@ E-mail: francois.murisier@acw.admin.ch